

à Londres, & qu'en conséquence il se prépare à faire ce voyage dans le courant de la semaine. Comme les instructions, dont il est chargé, n'exigent pas une longue absence, il est certain qu'avant trois semaines il ne manquera point de retourner à la Haye, d'autant plus que le comité des affaires étrangères de Varsovie ne lui a prescrit qu'un terme très-court pour remplir cette commission.

Les affaires de Brabant exigeant quelque précaution de la part de la république, on a renforcé les garnisons dans les places frontières de ce côté-là, & c'est à cette fin qu'un bataillon des gardes à pied est parti d'ici pour Leyde & Delft, où il remplacera les troupes qui se rendront de-là aux frontières, tandis que les gardes à cheval qui se trouvent à Amsterdam sont de retour dans cette ville.

BRUXELLES (*le 6 Décembre*). La reddition de Namur a successivement entraîné celle de Louvain, Bruxelles, Malines, Anvers &c. Les Etats-Généraux, ainsi qu'une partie de l'armée aux ordres du général Koehler, se sont retirés en Flandre. Voici la teneur de la protestation des trois ministres, dont nous avons parlé l'ordinaire dernier.

*Déclaration des trois ministres des puissances alliées, remise à S. Exc. M. le comte de Mercy-Argenteau.*

*A La Haye, le 20 Novembre.*

„ V. Exc. se rappellera aisément, que du moment où nous avons eu l'honneur d'entamer avec elle les conférences qui devoient avoir pour but la conciliation des affaires Belges, en vertu de la médiation proposée pour cet effet par nos souverains respectifs, il a été posé pour base invariable : *Qu'on n'auroit recours aux voies de*